

Paris, le 29 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Publication des stress tests 2016 par l'Autorité Bancaire Européenne :
la solidité des banques françaises et la pertinence de leur modèle de banque
universelle une nouvelle fois confirmées**

Les banques françaises ont de nouveau passé avec succès les tests de résistance (« stress tests ») réalisés par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE).

L'exercice montre en effet que les banques françaises seraient parmi les moins impactées en Europe. Dans les scénarios testés, fondés sur une méthodologie plus sévère qu'en 2014, les banques françaises concernées par cet exercice ont un impact sur leurs fonds propres (solvabilité) inférieur à la moyenne européenne, et conservent un niveau de capital satisfaisant. Leur capacité de résistance est donc confirmée.

« Après les résultats positifs de novembre 2014, ces résultats des stress tests 2016 confirment une nouvelle fois la robustesse des banques françaises. La pertinence de notre modèle de banque universelle assure une bonne diversification des risques et des revenus, et un bon financement de l'économie », souligne Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la Fédération bancaire française (FBF).

Pour rappel :

L'ABE a publié le 29 juillet les résultats de son exercice 2016 de tests de résistance (« stress tests ») bancaires européens, lancé le 24 février. Les travaux de l'ABE, en coordination avec la BCE et la Banque d'Angleterre, ont visé 51 banques dans l'Union Européenne représentant approximativement 70% du système bancaire, dont 37 en zone euro. Pour mémoire, les tests ABE de 2014 avaient eu lieu lors de la mise en œuvre de l'Union Bancaire et du Mécanisme de Supervision Unique, couvrant un périmètre de 123 banques, dont 103 en zone euro.

Les scénarios de l'exercice 2016 ont porté sur les principaux risques supportés par les établissements : risque de crédit, risque de marché, risque opérationnel, sensibilité du « business model » à l'environnement macro-économique, ainsi que le risque de réputation. Par rapport à l'exercice de 2014, la méthodologie de ces scénarios accroît le niveau des exigences pour l'ensemble des banques soumises au test de résistance.

En 2014, l'exercice des tests de résistance avait fixé un seuil de « réussite » portant sur le niveau de capital après mise en œuvre des scénarios de stress. La méthodologie est différente en 2016 : les banques n'ont pas à atteindre un seuil minimum de fonds propres comme en 2014. Pour la première fois, les résultats du test ABE serviront comme base de discussion entre chaque banque et son superviseur dans le cadre du « SREP » (Supervisory Review and Evaluation Process). Les tests de résistance du régulateur européen s'inscrivent dorénavant dans la durée comme un outil de supervision des banques.

CONTACTS

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr
Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - tdecruz@fbf.fr
FBFservicepresse@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)